



49 Avenue Irénée Laurent

Cité saint LAURENT- 42340 VEAUCHE

04 77 94 78 33 / port : 06 60 90 84 03

Agrément N°0304201050

Siret : 443 713 722 000 25

Evaluation de départ

Procédure d'évaluation

Ce test se déroule avec l'accompagnement d'un formateur puis en autonomie sur un simulateur de conduite.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite.

Il n'impose pas un nombre d'heures, **c'est un prévisionnel.**

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Cette évaluation a pour objectif d'évaluer les capacités et aptitudes du jeune au moment de ce test.

Elle dure 45 minutes ; et vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performances (matérialisée sous forme de Lettre) conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

DEROULEMENT DE L'EXERCICE :

L'élève doit répondre aux questions et/ou réaliser le test selon la durée maximale.

L'absence de réponse à une question ou l'inactivité dans un test durant le temps imparti engendrera la note la plus négative pour la capacité évaluée.

L'EVALUATION EST COMPOSEE DE 3 PARTIES :

Partie 1 : Une série de 30 questions. La durée maximale de ce questionnaire est de 15 Minutes.

Partie 2 : Un test de démarrage/arrêt d'une durée maximale de 10 minutes.

La personne dispose d'un temps d'entraînement en suivant des consignes Pour la réalisation d'un démarrage/arrêt.

Si elle réussit, la personne doit réaliser **3** démarrages/arrêts sans explication.

Partie 3 : Une conduite en ville, d'une durée de 20 minutes, pendant laquelle la Personne devra conduire une boîte automatique.

Toutes les commandes doivent être utilisées à l'exception de la boîte de Vitesses.

La personne est confrontée à différentes situations : elle doit observer, anticiper, prendre des décisions, tenir une trajectoire et maîtriser sa vitesse.

DETAILS DES COMPETENCES EVALUEES

POSSIBILITES-CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	Pts acquis	Pts perdus
---	---------------	---------------

Habilité (manipulation du volant, coordination des gestes

Notions sur démarrer et s'arrêter, passer la première

CAPACITE A COMPRENDRE ET SAVOIR FAIRE

Compréhension et mémorisation

Compréhension des situations

Notions sur les procédures de sécurité

Capacité d'auto-évaluation

MOTIVATIONS ET EMOTIVITE

Plaisir d'apprendre à conduire

Réaction à l'échec

Facilité pour apprendre

INDICES MONTRANT LA VOLONTE

Ressenti sur sa conduite

Motivation pour l'apprentissage

Pugnacité ou combativité

Implication

PERCEPTION-EVALUATION-DECISIONS

Perception des indices, observation, regard et champ visuel

Sélection des indices

Anticipation

Décision

Evaluation de la vitesse et des distances

Décision

Appréciation de l'environnement

Temps de réaction et application

CONCENTRATION ET MEMORISATION DES APPRENTISSAGES

TOTAL

GROUPE DE RESULTAT SOUS FORME DE LETTRE

En 2 exemplaires dont un est donné à l'élève

Procédé d'évaluation à disposition du public par affichage dans l'agence.l

Prise en charge du handicap

N'étant pas une auto-école spécialisée dans le handicap, je recommande systématiquement mes confrères à St Just : AERS. Ils disposent des moyens et qualifications requis pour ce type d'enseignement.

Le site de la CEREMH recense des auto-écoles spécialisées par département :

<https://www.ceremh.org/info-autoecole-adaptee.html#:~:text=78140%20V%C3%A9lizy%2DVillacoublay-,contact%40ceremh.org,-01%2039%2025>

01 39 25 49 87

[Personne en situation de handicap - Service-public.fr](http://Personne.en.situation.de.handicap-SERVICE-public.fr)